

Les données à caractère personnel désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après les « données personnelles »). A partir du 25 mai 2018, la Banque de Luxembourg (ci-après la « Banque ») veillera à traiter les données personnelles conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »).

Cette politique en matière de protection et traitement des données à caractère personnel (ci-après la « Politique ») s'adresse à toute personne interagissant avec la Banque et l'informe de toutes les obligations de la Banque en sa qualité de responsable du traitement des données personnelles ainsi que des droits de ces personnes quant au traitement de leurs données personnelles. Elle fait partie intégrante des Conditions Générales de la Banque.

1. Les personnes concernées par le traitement des données personnelles (ci-après le « Client »)

La Banque traite des données personnelles de particuliers ou d'entités juridiques avec lesquels elle a, a eu ou est susceptible d'avoir une relation directe ou indirecte.

Les Clients

En sa qualité de responsable du traitement, la Banque traite des données personnelles se rapportant à chaque (co-)titulaire de compte et/ou (co-)locataire de coffre, à ses mandataires, ayants droit ou toute autre personne agissant en qualité de représentant de ces derniers. En ce qui concerne les Clients personnes morales, la Banque sera amenée, le cas échéant, à traiter les données personnelles de toute personne associée à l'entité juridique, tels que les représentants, directeurs, administrateurs, employés ainsi que leurs bénéficiaires effectifs.

Les prestataires de service externes et sous-traitants

Dans le cadre de l'exécution du service/de la mission en question, la Banque peut être amenée à traiter, dans les limites légales et/ou conventionnelles ou lorsque ceci est nécessaire, les données personnelles relatives à leurs prestataires de service externes ou sous-traitants, respectivement celles de leurs représentants et/ou employés susceptibles d'interagir avec la Banque.

Les visiteurs

La Banque collecte et traite des données personnelles des visiteurs accédant au site web ou aux Services E-Banking de la Banque ainsi que celles des visiteurs dans les locaux de la Banque.

Les tierces personnes

En fonction des circonstances, la Banque peut traiter les données de tierces personnes ayant un lien avec le Client. Le Client qui communique à la Banque des données personnelles relatives à des tiers, tels que les membres de sa famille, ses proches, les cautions, ses bénéficiaires, ses représentants/mandataire ou son employeur et ses représentants ou encore ses bénéficiaires effectifs, s'engage à informer ces tiers du traitement de leurs données par la Banque ainsi que de l'existence de cette Politique.

Les prospects ou Clients potentiels qui témoignent de l'intérêt envers les produits et services de la Banque

Dans le cadre de ses activités et dans les limites légales et/ou conventionnelles, la Banque peut conserver, utiliser et traiter des données personnelles relatives à des prospects ou des Clients potentiels témoignant de l'intérêt envers les produits et services de la Banque.

La Banque traite également les données personnelles des particuliers ayant un contact téléphonique avec la Banque.

2. La collecte des données personnelles

La Banque est susceptible de collecter des données personnelles sur le Client selon les modalités suivantes :

- lorsque le Client lui-même communique ses données personnelles par tous les moyens, y compris dans le cadre de mesures précontractuelles ;
- lorsque le Client a rendu ses données personnelles publiques par tous moyens ;
- lorsque les tierces parties transmettent à la Banque des données personnelles ;
- lorsque la Banque obtient des données de sources externes dans le cadre de ses contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- lorsque le Client accède au site web ou aux Services E-Banking de la Banque ;
- lorsque le Client accède à de(s) compte(s) de paiement détenus par le Client auprès d'un ou de plusieurs prestataires de services de paiement désignés par le Client dans le cadre du service d'agrégation des comptes fourni par la Banque ;
- lorsque le Client visite les locaux de la Banque ou a un contact téléphonique avec la Banque.

3. Les catégories de données personnelles traitées par la Banque

En fonction de la finalité poursuivie par la Banque, cette dernière peut être amenée à traiter différentes catégories de données personnelles du Client. Il peut s'agir de :

- données d'identification ;
- coordonnées de contact ;
- détails personnels ;
- précisions sur l'activité, l'emploi et les études ;
- données sur la famille ;
- données d'identification bancaires et financières ;
- données financières ;
- données relatives à des transactions effectuées par le Client et à la situation financière du Client ;
- données relatives aux besoins du Client et à ses centres d'intérêt ;
- enregistrements téléphoniques et enregistrements des vidéos de surveillance ;

Aux fins de l'exécution des obligations de la Banque et dans la mesure du nécessaire, la Banque est susceptible de traiter des données sensibles, telles que des données relatives à la santé, les condamnations et infractions et l'exercice d'une fonction publique/politique, mais elle ne les traite jamais à des fins de marketing direct.

4. Les finalités des traitements des données personnelles

Dans la limite des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, la Banque sera amenée à traiter des données personnelles pour les finalités suivantes :

- la mise en œuvre, l'administration et la gestion du dossier Client (contrat et services) ainsi que sa mise à jour ;
- la gestion des comptes et des opérations de paiement ;
- l'exécution des contrats signés par le Client ;
- l'information du Client liée à des obligations légales, réglementaires ou contractuelles ;
- l'octroi et la gestion de crédits, y compris l'évaluation de la capacité de remboursement ;
- la location de coffres-forts ;
- l'amélioration continue et la personnalisation des services de la Banque ;
- la sécurité des personnes et des biens ;
- la réalisation d'études, d'analyses, de modèles et de statistiques (internes) ;
- l'administration et la gestion du risque ;
- la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ainsi que de la fraude ;
- la mise en œuvre des obligations légales, telles que p.ex la Réglementation MIFID II, les obligations d'information précontractuelles, les obligations Know Your Customer ;
- répondre à toute demande légitime des autorités publiques, judiciaires ou de contrôle pour accéder aux données ;
- des raisons de preuve juridique en cas de litige.

A ces fins et dans les limites légales et réglementaires, les traitements réalisés par la Banque sont susceptibles de donner lieu à une prise de décision automatisée, y compris le profilage.

5. Les bases légales

La Banque traite les données personnelles uniquement dans l'un des cas suivants :

- sur la base de l'accord du Client, p.ex :
l'utilisation du formulaire de contact mis à disposition sur le site web de la Banque, ou encore l'utilisation de la Banque en Ligne, c.-à-d. des Services E-Banking de la Banque ;
- dans la mesure où le traitement est nécessaire à l'exécution du contrat signé par le Client et des services liés, voire pour exécuter des mesures précontractuelles prises à la demande du Client, p.ex. :
la fourniture de services et de produits, ou encore l'exécution et l'enregistrement des transactions ;
- afin de répondre à une obligation légale ou réglementaire, p.ex. :
la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ou encore prévention de tout abus de marché;
- sur la base de l'intérêt légitime de la Banque, en mettant en œuvre la préservation de l'équilibre entre les intérêts de la Banque et les intérêts du Client, p.ex. :
la réalisation d'enquêtes de satisfaction et de sondages, ou encore la gestion des besoins opérationnels et de risques.

6. Les personnes ayant accès aux données personnelles

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, la Banque est susceptible de transférer les données personnelles du Client aux catégories de tiers suivantes :

- entre les Titulaires eux-mêmes et leurs Mandataires ;
- les personnes désignées par le Client ;
- d'autres établissements de crédit ou professionnels du secteur financier auxquels la Banque fait appel ou dont les services sont nécessaires dans le cadre de l'exercice des services au Client;
- tout autre prestataire de service externe auquel la Banque fait appel dont les services sont nécessaires dans le cadre de l'exercice des services au Client.

La Banque veille à ce que les tiers auxquels elle fait appel pour fournir des services soient aussi soumis à une obligation légale d'utiliser les données personnelles avec soin. Ces destinataires des données personnelles peuvent agir en qualité de responsables de traitement ou de sous-traitants et sont tenus de respecter les obligations légales et/ou contractuelles en matière de protection des données personnelles, y compris le secret professionnel ou les obligations de confidentialité applicables.

Certains de ces destinataires des données peuvent être situés en dehors de l'Union européenne. Dans le but de garantir la confidentialité des données et le respect des droits des personnes concernées par les traitements, la Banque encadre ces transferts en dehors de l'Union européenne afin de garantir que ces transferts de données personnelles correspondent entièrement aux exigences européennes requises depuis l'entrée en vigueur du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données personnelles. Cependant, les autorités de ces pays pourraient, dans la limite des dispositions législatives et réglementaires applicables, demander accès à certaines données personnelles.

Dans certains cas, la loi oblige la Banque à partager des données personnelles du Client avec des tiers, tels que les autorités publiques, autorités fiscales, autorités de contrôle ou autorités judiciaires/d'instruction ou, le cas échéant, à des avocats, notaires, tuteurs ou réviseurs d'entreprise.

7. Les offres personnalisées

Soucieuse d'offrir au Client les meilleurs services et des services toujours plus pertinents et adaptés à ses besoins, ainsi qu'à des fins d'entretien et de développement de la relation avec le Client, la Banque est susceptible :

d'adresser au Client:

- des courriers réglementaires, informatifs ou commerciaux en lien avec le contrat signé et le service souscrit par le Client ainsi que les produits qu'il détient ;
- des analyses financières et économiques ;
- la newsletter de la Banque ;
- des publications thématiques à valeur ajoutée ;
- des invitations à des événements, conférences ou ateliers qui pourraient l'intéresser.

Le Client pourra à tout moment s'opposer, sans justification, à l'utilisation, la conservation et le traitement de ses données à des fins de marketing direct en contactant la Banque via les modalités décrites sous le point 8. ou à tout moment en cliquant sur le lien qui se trouvera sur chacune des communica-

tions envoyées électroniquement ou en retournant la partie y dédiée sur les communications envoyées par voie postale.

de faire usage du profilage, regroupant un ensemble de traitements automatisés des données personnelles des Clients ayant pour but de :

- rechercher et identifier dans une base de Clients des caractéristiques communes aux personnes susceptibles d'être intéressées par un produit ou un service bancaire particulier nouveau ou existant ;
- rechercher et identifier dans une base de Clients des groupes de personnes relativement homogènes en termes de produits détenus et/ou de comportements bancaires permettant une meilleure compréhension de la clientèle de la Banque ainsi qu'une personnalisation de son offre commerciale ;
- rechercher et identifier dans une base de Clients des Clients ayant des liens éventuels (p.ex. des liens familiaux ou commerciaux) avec d'autres Clients.

Les personnes concernées disposent d'un droit d'opposition au traitement de leurs données personnelles fondé sur le profilage.

8. Les droits du Client

Aux conditions et dans les limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires, le Client dispose d'un certain nombre de droits relatifs au traitement de ses données personnelles, notamment :

- accéder à ses données personnelles traitées par la Banque ;
- demander la confirmation que les données personnelles sont ou ne sont pas traitées ;
- demander la rectification des données personnelles lorsque ces données sont inexactes ou incomplètes ;
- demander l'effacement de ses données personnelles pour des raisons légitimes ;
- demander la limitation du traitement de ses données personnelles pour des raisons légitimes ;
- demander la transmission de ses données personnelles à un tiers dans un format facilement lisible ;
- le droit de s'opposer pour des raisons légitimes à l'utilisation des données que la Banque collecte, conserve et traite.

Le Client pourra soumettre une demande d'exercice de ses droits repris ci-dessus en envoyant une demande écrite au Data Protection Officer (délégué à la protection des données) par courrier électronique à l'adresse dpo@bd.lu et par courrier postal à l'adresse suivante :

Banque de Luxembourg
A l'attention du Data Protection Officer
14 boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Le Client dispose également du droit d'introduire auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données (www.cnpd.lu) une réclamation portant sur le traitement de ses données personnelles par la Banque.

9. La durée de conservation des données

La Banque pourra conserver les données personnelles pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités poursuivies par la Banque, à savoir 10 ans après la résiliation des relations contractuelles avec le Client. Pour des motifs légitimes et selon les circonstances, la Banque pourra conserver, dans la limite des dispositions législatives et réglementaires applicables, les données au-delà de la durée définie.